PROCES-VERBAL DE DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
N° 2020-0331

L'an deux mille vingt, le 31 mars, à 10h30 heures, dans le contexte sanitaire particulier le Conseil d'Administration s'est réuni par visio-conférence.
Christian Torrell et Rose Balagué dépourvus de moyen vidéo n'ont pu se joindre à la réunion.
Christian Torrell délègue au secrétaire ses pouvoirs.

Sont présents :

- Jean-Louis Lacanal, Jacques Rousseau, Ernest Sanchez, Pierre Duclos

Le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.
Le Conseil d'Administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Préparation du Téléthon 2020
Rappel et retour du "Merci Téléthon"
Constitution d'une équipe de volontaires permanente, solide et motivée. Appel à candidature
Projets et pistes à exploiter
Date de(s) évènement(s)- Pour info les journées nationales Téléthon sont fixées au 4 et 5 décembre.

2- Plan communication
Rappel des objectifs
Point sur les réflexions faites lors du dernier conseil
Actions réalisées
Pistes

3- Séjours
Point sur les séjours 2020
- Allemagne
- Lodève

Préparation des séjours 2021
- Grenade
- Encantats

4- Activité rando
Maintien de l'activité rando en week-end
Modification du planning et jours de sorties

5- Fréquence de réunion du CA ou du bureau
6- Questions diverses

1- TELETHON

Jacques Rousseau rappelle les derniers éléments du compte rendu du CA du 8 janvier 2020
Thème 2020 : Plus fort !
Les dates officielles sont les 4 et 5 décembre.
Cette date correspond à la date du repas des Ainées ruraux de Ste Croix.
Il est donc envisagé de faire la journée ARVV fin octobre, le samedi 31. Cette date précoce pourrait bénéficier d'une météo agréable.

Programme envisagé pour la journée :

Matinée : Randos pédestres convergentes, Au départ de :

- Ste Croix-Volvestre
- Tourtouse
- Mauvezin ou Mérigon
- Lasserre
- Contrazy via Montardit
- Barjac

Rando VTT, Ste Croix-Lasserre
(Parcours Cyclotourisme "le tour des villages" (NDR))

Midi : Repas

Après-midi : Concert
Grand Loto

Une affiche sera élaborée en vue de présenter efficacement aux associations et mairies notre projet.

Pour travailler plus efficacement, il envisagé de créer une force "T" au sein de l'ARVV. Cette équipe durable et dynamique sera en charge de l'organisation des Téléthon à venir. Un appel sera lancé rapidement.

Chaque membre de l'équipe aura la tâche de trouver au sein des mairies et ou des associations locales des collaborateurs relais.

2- Communication

Lors des réunions précédentes, il avait été évoqué un déficit de communication.
L'ouverture des séjours a permis de recruter 5 nouveaux adhérents.

Jacques Rousseau a contacté l'association Remp'Arts afin de récupérer le fichier adhérent en respectant les conditions imposées par le RGPD. Cette demande sera présentée lors du prochain CA de Remp'Arts. Elle permettrait de collecter près de 400 adresses à qui nous pourrions adresser notre nos newsletters.

Depuis le début de la crise sanitaire, Jean-Louis Lacanal a ouvert une page dédiée aux points de vente des commerçants et producteurs locaux. Un afflux important de visiteurs est constaté chaque

jour. Deux personnes se sont inscrites à la newsletter. Mais nous sommes passé de 10 visites quotidiennes à plus de 150.

Les nouveaux flyers sont disponibles mais en attente de diffusion.

3- Séjours

- Séjour en Allemagne,
  - Le conseil a validé l'annulation du séjour après la reconduite du confinement et de la fermeture des frontières. Jacques Rousseau établira les modalités de remboursement aux participants.
- Séjour à Lodève : Actuellement 16 personnes se sont inscrites.
  - Le détail du séjour est annexé au présent document.
- Le programme 2021 reste inchangé. Des prises de contact ont été faite auprès de plusieurs agence de voyage pour les séjours de printemps à Grenade et d'automne dans les Encantats. Le comité séjour recherchera la meilleure solution pour ces séjours.
- Les pré-inscriptions seront lancées dans le courant du mois. Il est important de s'y prendre dès maintenant afin de pouvoir faire les réservations des billets d'avion vers le mois d'octobre. D'ores et déjà 10 personnes se sont manifestées pour participer à ce voyage.

4- Activités randonnée

Jean-Louis Lacanal ne pourra plus assurer l'encadrement des randonnées le mardi. Il propose un nouveau calendrier mensuel alternant mardi et vendredi. Ernest Sanchez et Christian Torrell assureront une fois par mois la sortie du mardi, Jean-Louis Lacanal faisant les deux ou trois sorties du vendredi :

- *Semaine 1 : le vendredi (Encadrement JL)*
- *Semaine 2 : le mardi (Encadrement ES ou CT)*
- *Semaine 3 : le vendredi (Encadrement JL)*
- *Semaine 4 : le mardi (Encadrement ES ou CT)*
- *(Semaine 5 : le vendredi (Encadrement JL))*

Jean-Louis demande à ce que les animateurs complète rapidement le calendrier annuel.

4- Fréquence des réunions du CA

Des réunions du conseil d'administration plus fréquentes ont été demandés par Jacques Rousseau et Jean-Louis Lacanal. Ceci afin d'avoir plus de réactivité sur les sujets urgents et réduire l'ordre du jour et de fait la durée des séances.
La demande est acceptée, la prochaine réunion du CA aura lieu fin avril.
NDR: Il pourrait être envisager une échéance fixe, par exemple le dernier mercredi du mois.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les administrateurs en présence.

Jean-Louis Lacanal
Secrétaire

Jacques Rousseau
Président de séance et Trésorier

Ernest Sanchez
Administrateur

Pierre Duclos
Administrateur

Annexe I

Séjour à Lodève

Le séjour à Lodève aura lieu du 12 au septembre 2020
Le comité séjour a défini à 400€ le coût du séjour par participant sur une base de 18 personnes
A ce jour nous comptons 16 participants :

- 6 couples :
  - Jacques Rousseau et Marie Molard
  - Ernest et Chantal Sanchez
  - Sylvie et Jean-Louis Lacanal
  - Marianne Bon et Didier David
  - Annie Molard et Patrice Lesage
  - Maité et Michel Doublet
- 4 individuels
  - Annick Chanot
  - Françoise Bénichou
  - Sabine Macau
  - Christian Torrell

2 places sont disponibles pour optimiser la location

L'hébergeur retenu est :

Domaine des 4 feuilles d'Oc, Route de Mayres à Lodève
Mise à disposition de 4 gîtes et d'une pièce de restauration/loisirs commune
Le coût de l'hébergement est de 3292.80€ détaillé ainsi :

- Location des gîte et ménage : 3000,00€
- Taxes de séjour 0.80/pers : 12,80€
- Location de linge 17,50/pers : 280.00€

La restauration sera assurée du samedi soir au samedi matin par un traiteur :

Entre terre et Mer à Lodève
Le traiteur assure la livraison des repas, du pain pour les petits déjeuners et des pique-niques.
Le coût total de la prestation s'élève à 2650€ sous réserve d'ajustement (quantité de pains ou autres demandes.
2 soirées barbecues sont prévues
Détail des prestations
Pique-nique : 10€ par personne
Repas du soir : 16€ par personne
Pain : 9€ par jour

Complément restauration
Il nous faut rajouter 2 repas de midi :

Le samedi 12 septembre : Restaurant Chez Riri – Lac du Salagou, env. 15€/pers.
Le samedi 19 septembre : restaurant à Minerve (à définir) env 15€/pers

Total :
Hébergement : 3292.60€
Restauration traiteur : 2650,00€
Sous-total : 5942.60€
Soit par personne : 371.40€

Complément restauration :
Restauration Par personne : 30€
Boissons et agrément petit déjeuner : env. 15€ par personne
Coût total du séjour : 416.40€

Ecart avec coût prévu :16€ par personne qui s'explique par le nombre de participants non atteint.
La différence pour l'hébergement entre 16 et 18 personnes est de 20€ par personnes.